



Paris, le 20 janvier 2021

Madame Amélie de Montchalin
Ministre de la transformation et de la
fonction publique
101, rue de grenelle
75007 Paris

Objet : préavis de grève national le 2 février 2021

Madame la Ministre,

Le gouvernement prévoit une grande réforme, par ordonnance, des modes d'accueil de la petite enfance. Mais à ce jour, aucune décision n'a été officiellement dévoilée. Pourtant des mesures très inquiétantes se profilent :

- La suppression du ratio de 40% des professions les plus qualifiées pour l'encadrement des enfants dans les EAJE (établissements d'accueil de jeunes enfants).
- Un taux d'encadrement dégradé avec le risque d'un accueil en surnombre des enfants (1 professionnel.le pour 5 enfants jusqu'à 15 mois et 1 pour 8 après cet âge).
- L'augmentation des capacités dérogatoires d'accueil des micro-crèches à 16 enfants. La dérogation aux taux d'encadrement des MAM
- La dégradation des conditions de travail des agent.es (surface d'accueil par enfant réduite...).

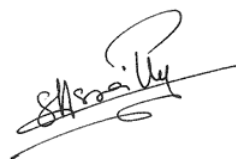
La fédération SUD Collectivités Territoriales appelle les personnels de la fonction publique territoriale titulaires et contractuel.les à se mobiliser et à revendiquer :

- Un ratio minimum de 50% de professionnel.les qualifiées en EAJE
- Un ratio d'encadrement moyen d'un.e professionnel.le pour 5 enfants en EAJE
- L'institution de temps de réflexion professionnelle inclus dans le temps de travail
- La limitation des accueils en surnombre à 110% en EAJE
- La promotion de la formation continue des professionnel.les des modes d'accueil
- L'amélioration des conditions de travail des agent.es exerçant dans ces modes d'accueil

C'est pourquoi la Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour **le 2 février 2021** à partir de 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés) et jusqu'à 24H.
Il concerne tous.tes les agent.es titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Fédérale



Sylvie Assailly-Brizio